



**Certificat de signification –
Signification à un ancien locataire ou à un locataire
TTS qui n’a plus la possession du logement locatif**

(Available in English)

Numéro de dossier :

Adresse du logement locatif :

Unité/App./Bureau :	Adresse postale :
Municipalité (ville, village, etc.) :	Code postal :

Je, _____ atteste que le _____

j’ai remis une copie du ou des documents suivants :

- Formulaire de requête L10
- Autre _____
(insérer le titre du document)

Avis d’audience

jj/mm/aaaa

à la ou aux personnes suivante(s) :

- the (former) tenant**
- Other**

(insérer le nom de la ou des personne(s) à qui vous avez remis le ou les document(s))

- plus d’un locataire, qui sont parties à la même requête, à la même date et de la même façon. (Si vous cliquez dans ce cercle, joignez la liste des noms et des adresses des personnes à qui vous avez effectué une signification.)

Par le mode de signification suivant :

- en donnant le(s) document(s) en main propre au(x) locataire(s).
- en donnant le(s) document(s) en main propre à une personne adulte à la résidence actuelle du ou des locataires, au :
- en expédiant le(s) document(s) par la poste à la résidence actuelle du ou des locataires, au :
- en expédiant le(s) document(s) par service de messagerie à la résidence actuelle du ou des locataires, au :
- en laissant le(s) document(s) dans la boîte aux lettres où le(s) locataires reçoivent ordinairement leur courrier, en les glissant sous la porte ou en les insérant dans la fente à lettres de la résidence actuelle du ou des locataires, au :

Si vous n’êtes pas en mesure d’utiliser l’un des modes indiqués ci-dessus pour effectuer une signification à l’ancien locataire ou au locataire qui n’a plus la possession du logement locatif, vous pouvez soumettre à la Commission de la location immobilière, au moins 30 jours avant l’audience prévue, une *Demande d’utilisation d’un autre mode de signification*.



Notes :

1. N'utilisez pas le présent formulaire si le locataire vit encore dans le logement locatif.
2. Vous devez remplir le présent formulaire et le remettre à la Commission de la location immobilière au moins 30 jours avant l'audience. Si vous omettez de le faire, votre audience pourrait être annulée et le dossier de votre requête, fermé.
3. À l'audience, il se peut que l'on vous demande comment vous avez déterminé quelle est la résidence actuelle du locataire.
4. Le fait de fournir des renseignements faux ou trompeurs à la Commission de la location immobilière constitue une infraction à la *Loi de 2006 sur la location à usage d'habitation*.

Signature

Locateur Représentant Autre personne

Prénom

Nom de famille

Numéro de téléphone

() -

v. 30/11/2015

Signature (la personne qui signifie les documents doit signer la formule)

Date (jj/mm/aaaa)

RÉSERVÉ AU BUREAU :

Mode de livraison : Personne Poste Messag. Courriel e-doc. Téléc.

FL

Aux termes de l'article 185 de la *Loi de 2006 sur la location à usage d'habitation*, la Commission de la location immobilière a le droit de recueillir les renseignements personnels demandés dans la présente formule. Nous utilisons ces renseignements pour régler votre requête. Une fois que vous avez déposé la formule, vos renseignements peuvent aussi être rendus publics. Si vous avez des questions sur la façon dont la Commission utilise vos renseignements personnels, communiquez avec l'un de nos agents des services à la clientèle au **416 645-8080** ou au **1 888 332-3234 (sans frais)**.